

DESCHAMBAULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE
QUI NOUS UNIT ET
NOUS INFORME

Le Phare

Volume XLIX – N° 5
Mai 2025

LA COURSE FOLLE
— Le printemps —



© Photo : Corinne Beaupré

MOT DU MAIRE

PARLONS D'ÉLECTIONS...

Le dimanche 2 novembre 2025 aura lieu dans la plupart des municipalités et villes du Québec un scrutin municipal pour l'élection de conseillers et conseillères, de maires et mairesses.

À Deschambault-Grondines, vous savez depuis quelques mois qu'il y aura au moins un poste vacant puisque j'ai annoncé que je ne me représentais pas pour un 5^e mandat au conseil municipal. Il est possible que d'autres postes soient aussi à pourvoir; je vais laisser à mes collègues élus le soin de vous en informer au moment opportun. Mais dans tous les cas, il est bénéfique que nous ayons plusieurs candidatures et, si possible, des élections afin que s'exprime de façon la plus efficace et affirmée ce grand exercice démocratique.

Saviez-vous que, techniquement et au sens électoral, il n'y a plus de "secteurs" (Deschambault et Grondines) depuis l'élection générale de 2013? En effet, lors de la fusion des anciennes municipalités de Deschambault et de Grondines en 2002, il était prévu que le conseil municipal soit constitué de 3 membres de chacun des "secteurs" pour les trois premiers mandats. Le décret gouvernemental de février 2002 précisait que les postes (ou "sièges") impairs, numéros 1, 3 et 5, étaient dévolus à des citoyens habitants ou étant propriétaires à Deschambault et les postes pairs, numéros 2, 4 et 6, à Grondines. Depuis ce temps, une convention non écrite est respectée à chaque élection municipale pour poursuivre cette pratique et assurer une représentation égale des deux anciennes municipalités.

Il est toutefois souhaitable que nos futurs élus proviennent autant des rangs que du bord du fleuve, de même que des différents genres, groupes d'âge et secteurs d'activités, favorisant une couverture plus large des enjeux municipaux de notre territoire. Il faut aussi un mélange de recrues et de gens expérimentés. Notre municipalité a beaucoup à gagner d'une saine diversité de ses représentantes et représentants élus.

Cela étant dit, il importe par-dessus tout que les personnes qui brigueront les suffrages cet automne soient animées de la même intention de servir, au meilleur de leurs connaissances et capacités, leurs concitoyennes et concitoyens, avec comme motivation principale le goût de faire avancer notre collectivité. Bref, il nous faut des gens de cœur, des gens engagés!

Puisse le prochain conseil élu permettre à Deschambault-Grondines d'aller toujours de l'avant et d'assumer pleinement son leadership dans divers domaines à l'échelle de la MRC de Portneuf, comme nous le faisons depuis plus de 30 ans.

Patrick Bouillé, maire

115, rue de l'Église, bureau 4
Deschambault-Grondines GOA 1S0
Téléphone : 418 286-6941
WWW.EMDA.ART
Courriel : info.emda.art



CONCERT LES COMPOSITEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS-ARCAND

Le dimanche 25 mai, à 13h, l'ÉMDA présente un spectacle qui mettra à l'honneur des compositions écrites par des élèves et des professeurs. Les

spectateurs entendront des chansons interprétées en mode acoustique, mais aussi en band. À ne pas manquer!

ÉVÉNEMENTS EN MAI / JUIN

Concert	Moment	Lieu
Concert des élèves en batterie	9 mai, 19h30	Théâtre Élise-Paré
Concert des solistes #1	10 mai, 9h00	Théâtre Élise-Paré
Concert des solistes # 2	10 mai, 11h00	Théâtre Élise-Paré
Les voix de l'ÉMDA	10 mai, 14h00	Théâtre Élise-Paré
Concert des bands de l'ÉMDA	16 mai, 19h30	Théâtre Élise-Paré
Concert parascolaire et élèves en ukulélé, guitare et basse # 1	24 mai, 10h00	Théâtre Élise-Paré
Concert parascolaire et élèves en ukulélé, guitare et basse # 2	24 mai, 13h30	Théâtre Élise-Paré
Les compositeurs de l'ÉMDA	25 mai, 13h00	Théâtre Élise-Paré
Concert de l'Ensemble Armonia	30 mai, 19h30	Théâtre Élise-Paré
Les Violoncelles enchanteurs	1 ^{er} juin, 14h00	Théâtre Élise-Paré

Le Théâtre Élise-Paré est situé à l'École de Musique Denys-Arcand au 115, rue de l'Église à Deschambault-Grondines.

POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE
DESCHAMBULT-GRONDINES

Sondage en ligne



En 2005, la Municipalité de Deschambault-Grondines a adopté une première Politique culturelle et patrimoniale.

Un exercice de mise à jour de cette politique est actuellement en cours. Afin de soutenir le travail du comité qui s'implique dans ce projet, un sondage est adressé à la population.

Merci d'y répondre en grand nombre!
UTILISEZ LE CODE QR



Où copiez ce lien dans votre navigateur!
<https://forms.gle/ZES6mEXGyQ7zaw3Bt6>



CERCLE DE FERMIERES
PORTNEUF

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com
Tél. : 418 286-4825, 418 286-6804
Facebook : CFQ Portneuf

PROCHAINE RENCONTRE : 19 mai 2025.

9 juin 2025 (AGA à 18h, suivi d'un souper-rencontre des membres au Pub St-Alfred).

Ateliers tricot, crochet, partage :
Les ateliers sont offerts aux membres les lundis et mercredis après-midi, de 13h15 à 15h30, au Centre culturel de Portneuf, 297, 1^{ère} avenue à Portneuf.

Adhérer aux Cercles de Fermières du Québec, c'est choisir de soutenir une Association qui a pour mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal et l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille.



DESCHAMBULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

Le Phare

Mot du maire — Parlons d'élections La une
Table des matières 3
Calendrier : Mai 4

École de musique Denys-Arcand 2
Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines 2
Fermières 2
Comité d'embellissement Deschambault-Grondines 3
Club FADOQ Deschambault-Grondines 3
Pôle gourmand Deschambault-Grondines 3
Chronique municipale 5 à 9
Biblio Au Bord de l'Eau 10
Biblio l'Ardoise 11
La Friperie du vestiaire 11
La Navette Or 11
Le PoP 13

Divers et publicités 12 à 15



La petite révéuse — © Robert Julien



ADOPTEZ UN ARBRE EN MAI

Dans le cadre du mois de l'arbre, nous avons fait une demande à l'Association forestière des deux rives pour obtenir de petits arbres à offrir aux citoyens. Les essences ne sont pas encore connues. Quantité limitée.

La distribution aura lieu le 19 mai à l'Allée Alcoa de 10h00-12h00.

Surveillez la page Facebook du comité d'embellissement au début mai pour connaître les variétés offertes et les modalités à suivre pour s'en procurer.

Chaque arbre planté compte. En plus des bienfaits sur la captation de carbone, les arbres offrent une maison et de la nourriture aux oiseaux. Ils peuvent aider aussi à réduire les dépenses en matière de climatisation et chauffage.

fadoq

CLUB FADOQ
DESCHAMBULT-GRONDINES

MARCHÉ AUX PUCES

Les 3 et 4 mai, ce sera le Marché aux puces, de 9h00 à 16h00, à la salle Paul-Benoît de Deschambault. Coût d'une table : 15 \$.

Inscription auprès de Monique au 418 286-3806.

Venez faire un tour! Les vendeurs vous attendent. Venez les encourager. C'est notre seule levée de fonds.

Bonnes vacances! De retour en septembre.

Monique Gignac, présidente,
au nom des membres du conseil Club FADOQ Deschambault-Grondines

Histoires de Ferme



Brunch fermier
dimanche 25 mai

Réservez votre matinée dimanche le 25 mai! Le Pôle gourmand Deschambault-Grondines vous convie à une expérience gourmande pour célébrer les saveurs de notre terroir et lancer la nouvelle saison. Un grand brunch fermier sera servi dans la Fromagerie des Grondines, préparé par la cheffe invitée Ann-Rika Martin, cheffe-propriétaire du O'Ravito café relais et ancienne finaliste de l'émission Les Chefs! Plus qu'un brunch, l'événement sera inspiré de l'histoire fermière de notre municipalité. Plus de détails prochainement dévoilés sur nos plateformes! Billets en vente via lepointdevente.com

MAI 2025						
DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI						
À surveiller	Jusqu'au 31 mai : Cartes Muséo, Biblio Bord de l'Eau, p. 10 1 ^{er} juin : Les Violoncelles enchanteurs, EMDA, p. 2 7 juin : La grande journée des petits entrepreneurs, PoP, p. 13			1	2	3
	4	5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15	16
	18	19	20	21	22	23
	25	26	27	28	29	30
31						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						

PROCHAINE
DATE DE
PUBLICATION
30 mai 2025
(pour juin)

(DLI) : (date limite d'inscription)

À surveiller

12 mai :
Collecte de feuilles, Municipalité, p. 5
15 mai :
(DLI) Emploi étudiant, ATDG, p. 12
19 mai :
Rencontre mensuelle, Fermières, p. 2
Distribution d'arbres, Comité
d'embellissement, p. 3

24 mai :
Souper spaghetti, Biblio Bord de l'Eau, p. 10
Spectacle Hommage à nos idoles, p. 13
25 mai :
Brunch fermier, Pôle gourmand, p. 3
30 mai :
Gala de lutte, Fondation école secondaire
Saint-Marc, p. 12



120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0
info@deschambault-grondines.com / www.deschambault-grondines.com
Tél. : 418 286-4511 • Télécopieur. : 418 286-6511

DESCHAMBAULT
GRONDINES
Le fleuve en partage



FERMETURE DU
BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le
lundi 19 mai 2025, pour la Journée
nationale des patriotes.



HÔTEL DE VILLE

120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0
info@deschambault-grondines.com
Tél. : 418 286-4511
(Pour des situations d'urgence [ex. : bris d'aqueduc], en dehors des
heures d'ouverture, s'adresser à l'employé de garde au 418 285-9343)

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 15 — Vendredi : 9 h à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL

Patrick Bouillé, *maire*
Martin Renaud, *conseiller 1*
Jean Cloutier, *conseiller 2*
Marianne Lavallée, *conseillère 3*
Gaétan Garneau, *conseiller 4*
Sylvain Ouimet, *conseiller 5*
Éric Sauvageau, *conseiller 6*

ADMINISTRATION

Karine St-Arnaud, *directrice générale et greffière-trésorière*
Marie-Claude Arcand, *directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe*
Johanne Savard, *secrétaire-réceptionniste*
Johane Labbé, *adjointe administrative*
Michelle Robitaille, *technicienne comptable*
Sylvie Jean, *technicienne comptable*
Kim Cornelissen, *agente de développement commercial et industriel*
Diane Du Sablon, *inspectrice en bâtiment et en environnement*
Judy Du Sablon, *inspectrice en bâtiment et en environnement*

SERVICE DES LOISIRS

Céline Castonguay, *responsable*
Jérémy Morin, *responsable*

TRAVAUX PUBLICS

Pierre Roy, *responsable des travaux publics*
Nicolas Paquin, *inspecteur municipal adjoint*
Maxime Lortie, *opérateur en eau potable et en eaux usées*
Félix Girard, *journalier municipal*
Alexandre Gignac, *journalier municipal*
Jean Provost, *journalier spécialisé municipal*

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Donald Vézina, *président* : 418 286-4511

RAPPEL DU 2^E VERSEMENT DE TAXES —
15 MAI 2025

Nous vous rappelons que le deuxième versement vient à échéance le
15 mai prochain. Nous vous invitons à procéder à votre paiement, si ce
n'est déjà fait, par chèque déposé à l'Hôtel de Ville, par la poste ou via
votre institution financière.

Aussi, si vous êtes devenus propriétaires au cours des derniers mois et
que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes lors de la signature de
votre contrat d'achat, vous devez communiquer avec la municipalité
au 418 286-4511 afin d'en obtenir une copie. Il est de la responsabilité
de chaque contribuable de s'assurer que les taxes municipales de sa
propriété sont payées à l'échéance, car toute facture échue porte
intérêts et pénalités.

COLLECTES DE LA RRGMRP

Collecte des feuilles

LUNDI 12 MAI

La collecte des déchets et matières organiques prévue le
lundi 19 mai, est reportée au

MARDI 20 MAI

Une collecte des encombrants est prévue le 22 mai.

DÉFI PISSENLITS AMIS DES ABEILLES

En mai, offrons nos pissenlits aux abeilles



Le tiers de ce que nous mangeons est pollinisé par les abeilles. En plus de
jouer un rôle essentiel à la préservation des écosystèmes de la planète, les
abeilles et autres pollinisateurs permettent non seulement d'obtenir plus
de fruits, de baies ou de graines, mais également d'améliorer la qualité des
produits.

Malheureusement, leur nombre est en décroissance et la nourriture pour
celles-ci se fait rare en mai.

La municipalité encourage la population qui le désire à laisser pousser les
pissenlits sur leur terrain afin de procurer une nourriture pour les abeilles.

Axe 5: Loisirs, Culture et Sport

Politique Familiale

À chaque mois, jusqu'à ce que l'ensemble des axes de la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés vous soit présenté, nous vous présentons un axe et les objectifs de celui-ci.

Pour le mois de mai, voici l'axe 5 : Loisirs, culture et sport.



Merci à vous tous !

L'honneur de passer le flambeau à senné pour moi.

Merci pour la belle place que vous m'avez faite dans vos vies au cours des 19 dernières années au sein du service des loisirs de la municipalité.

Ce fut un réel plaisir de vous côtoyer et un grand bonheur de voir grandir vos enfants, et même parfois certains d'entre vous !

Au plaisir de vous croiser dans un autre cadre.

Ottine Castonguay

SERVICE DE L'URBANISME

CONSTRUCTONS TEMPORAIRES

Petit rappel avec ce printemps qui est arrivé à grands pas. Les abris d'hiver pour automobile ou porte d'entrée ainsi que leur structure doivent être démontés pour le 1^{er} mai.

CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES
À L'HABITATION

Lorsque l'usage résidentiel est existant, vous pouvez construire un garage, une remise, un abri d'auto, un abri à bois, une petite serre ou même un gazebo.

Dans notre réglementation, la superficie totale de votre terrain correspond à une superficie totale autorisée pour l'ensemble des bâtiments complémentaires que vous pouvez construire, excluant le gazebo.

Nous avons un tableau synthèse qui mentionne ces informations ainsi que les dimensions maximales autorisées, la localisation et la hauteur permise pour chaque type de bâtiment. Vous pouvez le consulter dans les pages 8 et 9 de ce journal.

Il faut cependant faire attention à la case indiquée « distance minimale des lignes latérales et arrières » que l'on appelle dans notre jargon, les marges prescrites.

Si votre nouveau bâtiment complémentaire ou son agrandissement est construit sur des fondations fixes et si son implantation est à moins de 2 mètres des marges prescrites, un certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre sera alors requis pour la demande de permis.



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT
Lise Sylvain, *présidente* : 418 286-4562

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE DESCHAMBAULT-GRONDINES
Lucille Montambault, *présidente*

≈ **AUTRES SERVICES**

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DESCHAMBAULT
100, rue Saint-Antoine, Deschambault, C. P. 836
omhdeschambault@hotmail.com
Bureau de Lyne Juneau, *directrice* : 418 284-0016

RÉSIDENCE VIE NOUVELLE DE GRONDINES
510, chemin du Roy, Grondines
Bureau de Lyne Juneau, *directrice* : 418 284-0016

ORGANISMES

ASSOCIATION TOURISTIQUE DESCHAMBAULT-GRONDINES
Jacques Trottier, *président* : 418 268-5212

CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DE PORTNEUF
David Lesage, *directeur-archiviste* : 418 286-2277
www.archivesportneuf.org / carp@globetrotter.net

CERCLE DE FERMIERES DE PORTNEUF
418 286-4825 / 418 286-3453 / Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com
Facebook : Cercle Fermieres Portneuf

CLUB FADOQ DESCHAMBAULT-GRONDINES
Monique Gignac, *présidente* : 418 286-3806

CLUB LIONS DE DESCHAMBAULT-GRONDINES
www.facebook.com/clublionsdeschambaultgrondines

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE DESCHAMBAULT
cfndeschambault@gmail.com ou Facebook.com / [FNDeschambault.com](https://www.facebook.com/FNDeschambault.com)

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE GRONDINES
Jacques Trottier : trottier1@telus.net

COMITÉ DES LOISIRS DESCHAMBAULT-GRONDINES
Marilyne Paré, *présidente* • comitedesloisirsdg@hotmail.com ou <https://www.facebook.com/comiteloisirsdeschambaultgrondines>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES
(DÉPANEUR COMMUNAUTAIRE POP)
Isabelle Mainguy, *présidente*
www.deschambault-grondines.com/citoyens/organismes-communautaires

CULTURE ET PATRIMOINE DESCHAMBAULT-GRONDINES
VIEUX PRESBYTÈRE DE DESCHAMBAULT
MOULIN DE LA CHEVROTÈRE, MOULIN DE GRONDINES
Louise Mercier, *présidente* / Éliane Trottier, *directrice générale* : 418 286-3954

ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND
Nicolas Métivier, *directeur*, 115, rue de l'Église, bureau 4
Tél. : 418 286-6941 / Téléc. : 418 286-6841
www.ecoledemusiquedenysarcand.ca/musique@oricom.ca

FABRIQUE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS
Mgr Gilles Lemay : 418 268-3220

FONDATION DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES
Marilie Faucher, *présidente* : 418 268-8359

FONDATION SAINT-JOSEPH DE DESCHAMBAULT
Marie Deraspe : 418 286-3149

VESTIAIRE DU COUVENT DE DESCHAMBAULT
Responsable : Monique Gignac : 418 286-3806
Horaire régulier : lundi, 13 h 00 à 15 h 00

ÉCOLE DU PHARE (secteur Deschambault) : 418 286-6283

ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES : 418 268-8359



TABLEAU SYNTHÈSE DES NORMES APPLICABLES AUX BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'HABITATION

ÉLÉMENTS RÉGLEMENTÉS	NORMES GÉNÉRALES	CABANON OU REMISE	GARAGE ISOLÉ	GARAGE ATTENANT OU INTÉGRÉ	ABRI D'AUTO	ABRI À BOIS	CONSTRUCTION D'AGRÈMENT
NOMBRE MAXIMAL AUTORISÉ	Voir normes particulières applicables selon le type de bâtiment complémentaire. Note : Voir les mesures d'exception prescrites dans les zones Rb-204 et Rb-205 à la sous-section 7.2.15.	2 si aucun garage isolé sur le terrain 1 si garage isolé sur le terrain	1 seul par terrain	1 seul par terrain Note : Un terrain peut comporter un garage isolé et un garage attenant ou intégré.	1 seul par terrain	1 seul par terrain	1 gloriette (gazebo) ou kiosque
SUPERFICIE MAXIMALE	La superficie totale autorisée pour l'ensemble des bâtiments complémentaires varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 85 m² - 1000 à 1500 m ² : 100 m² - 1500 à 3000 m ² : 110 m² - Plus de 3000 m ² : 120 m² La superficie au sol d'un bâtiment complémentaire ne peut être supérieure à celle du bâtiment principal. Note : Sous réserve de ne pas excéder l'indice d'occupation au sol qui est inscrit dans la grille des spécifications pour chacune des zones. Note : Voir les mesures d'exception prescrites dans les zones Rb-204 et Rb-205 à la sous-section 7.2.15. Note : Voir les mesures d'exception prescrites dans les zones Rb-204 et Rb-205 à la sous-section 7.2.15.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 20 m² - 1000 à 1500 m ² : 30 m² - 1500 à 3000 m ² : 35 m² - Plus de 3000 m ² : 40 m² Note : Sous réserve de ne pas excéder la superficie totale prescrite pour l'ensemble des bâtiments complémentaires.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 65 m² - 1000 à 1500 m ² : 70 m² - 1500 à 3000 m ² : 75 m² - Plus de 3000 m ² : 80 m² Lorsque qu'un garage et un abri d'auto sont combinés, leur superficie combinée ne peut excéder la superficie maximale autorisée pour le garage isolé. Note : Sous réserve de ne pas excéder la superficie totale prescrite pour l'ensemble des bâtiments complémentaires.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 65 m² - 1000 à 1500 m ² : 70 m² - 1500 à 3000 m ² : 75 m² - Plus de 3000 m ² : 80 m² Lorsque qu'un garage et un abri d'auto sont combinés, leur superficie combinée ne peut excéder la superficie maximale autorisée pour le garage attenant ou intégré. Note : Sous réserve de ne pas excéder la superficie totale prescrite pour l'ensemble des bâtiments complémentaires.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 65 m² - 1000 à 1500 m ² : 70 m² - 1500 à 3000 m ² : 75 m² - Plus de 3000 m ² : 80 m² Lorsque qu'un garage et un abri d'auto sont combinés, leur superficie combinée ne peut excéder la superficie maximale autorisée pour le garage. Note : Sous réserve de ne pas excéder la superficie totale prescrite pour l'ensemble des bâtiments complémentaires.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 20 m² - 1000 à 1500 m ² : 30 m² - 1500 à 3000 m ² : 35 m² - Plus de 3000 m ² : 40 m² Lorsque qu'un abri à bois est attenant à un cabanon ou à un garage privé isolé, leur superficie combinée ne doit pas excéder la superficie maximale autorisée pour le cabanon ou le garage privé. Note : Sous réserve de ne pas excéder la superficie totale prescrite pour l'ensemble des bâtiments complémentaires.	Varie selon la superficie du terrain, soit : - Moins de 1000 m ² : 20 m² - 1000 à 1500 m ² : 30 m² - 1500 à 3000 m ² : 35 m² - Plus de 3000 m ² : 40 m² Une construction d'agrément de type gloriette (gazebo), kiosque ou pergola attenante au bâtiment principal ou complémentaire doit s'intégrer harmonieusement à l'architecture de celui-ci. Note : Les bâtiments d'agrément ne doivent pas être considérés dans le calcul de la superficie totale prescrite pour les bâtiments complémentaires.
HAUTEUR MAXIMALE	Ne doit pas excéder celle du bâtiment principal.	5 mètres (mesurée entre le faite du toit et le niveau du sol) sans excéder la hauteur du bâtiment principal. (voir mesures d'exception sous-section 7.2.3)	6 mètres (mesurée entre le faite du toit et le niveau du sol) sans excéder la hauteur du bâtiment principal. (voir mesures d'exception sous-section 7.2.4)	Ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal.	Ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal.	5 mètres (mesurée entre le faite du toit et le niveau du sol) sans excéder la hauteur du bâtiment principal.	Ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal ou la hauteur du bâtiment complémentaire auquel elle est rattachée.
LOCALISATION	Cours latérales ou arrière Note : Voir également les mesures d'exception en zones agricoles et agroforestières (sous-section 10.1.4) ainsi que sur les parcelles de terrain servant de complément d'établissement à un terrain construit (article 7.2.2.1) Mod. 2021, règl. 259-20, a. 5.4	Cours latérales ou arrière Note : Voir également les mesures d'exception en zones agricoles et agroforestières (sous-section 10.1.4) ainsi que sur les parcelles de terrain servant de complément d'établissement à un terrain construit (article 7.2.2.1) Mod. 2021, règl. 259-20, a. 5.4	Cours latérales ou arrière Note : Voir également les mesures d'exception en zones agricoles et agroforestières (sous-section 10.1.4) ainsi que sur les parcelles de terrain servant de complément d'établissement à un terrain construit (article 7.2.2.1) Mod. 2021, règl. 259-20, a. 5.4	Cours latérales ou arrière	Cours latérales ou arrière Note : L'abri d'auto peut être combiné avec un garage attenant ou un bâtiment complémentaire isolé sur le terrain.	Cour arrière Note : Un abri à bois ne peut être attenant au bâtiment principal. Il peut toutefois être attenant à un cabanon ou à un garage privé isolé selon les conditions prescrites	Cours latérales ou arrière, à l'extérieur de la rive d'un lac ou d'un cours d'eau Note : Voir également les mesures d'exception en zones agricoles et agroforestières (sous-section 10.1.4) ainsi que sur les parcelles de terrain servant de complément d'établissement à un terrain construit (article 7.2.2.1) Mod. 2021, règl. 259-20, a. 5.4
DISTANCE MINIMALE DES LIGNES LATÉRALES ET ARRIÈRES	Bâtiment attenant : Respect des marges de recul applicables au bâtiment principal Bâtiment isolé : - 1 m si mur sans ouverture - 1,5 m si mur avec ouverture - 60 cm (avant-toits et saillies)	- 1 m si mur sans ouverture - 1,5 m si mur avec ouverture - 60 cm (avant-toits et saillies)	- 1 m si mur sans ouverture - 1,5 m si mur avec ouverture - 60 cm (avant-toits et saillies)	Respect des marges de recul prescrites pour le bâtiment principal.	Bâtiment attenant : Respect des marges de recul applicables au bâtiment principal Bâtiment isolé : - 1 m si mur sans ouverture - 1,5 m si mur avec ouverture - 60 cm (avant-toits et saillies)	- 1 m si mur sans ouverture - 1,5 m si mur avec ouverture - 60 cm (avant-toits et saillies)	- 1,5 m - 60 cm (avant-toits et saillies)
DISTANCE D'UN AUTRE BÂTIMENT	2 m	2 m	2 m	2 m d'un bâtiment complémentaire isolé	2 m	2 m	2 m



115, rue de l'Église, local 1, Deschambault (Qc) G0A 1S0
♦ 418 286-4511 poste 6 ♦ www.mabibliotheque.ca/deschambault
Lundi : 13 h 30 à 16 h 00 / Mercredi : 18 h 30 à 20 h 00
Vendredi : 18 h 30 à 19 h 30 / Samedi : 10 h 00 à 11 h 30
Annie Harvey



GÉNÉALOGIE
QUÉBEC

protégezVOUS



SOUPER SPAGHETTI DE LA BIBLIO



Venez déguster à volonté une dizaine de sauces différentes et autant de desserts délicieux!

Quand : **Samedi 24 mai 2025, 18 h**

Où : **Salle Paul-Benoît**

Tarifs : 25 \$ (adultes) - 10 \$ (5 à 12 ans) - 0 \$ (0 à 4 ans)
[billet requis]

Billets en vente : Biblio du Bord de l'Eau et Magasin général Paré

∞ ≈ ∞

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

RECEVEZ PAR COURRIEL

- LES DERNIÈRES NOUVELLES
- LES PROCHAINES ACTIVITÉS
- ET QUELQUES PRIMEURS ;)



La Loi nous oblige maintenant à faire remplir un formulaire à tous les abonnés qui souhaitent recevoir ou continuer de recevoir des nouvelles de la biblio, environ 4 fois par an.

Nous vous invitons à scanner le code QR ou à cliquer sur l'icône « Info-lettre » qui se situe sous la photo de la bibliothèque, sur notre page Web : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/deschambault.

∞ ≈ ∞



MUSÉO – JUSQU'AU 31 MAI

Vous avez jusqu'au 31 mai pour profiter des cartes MUSÉO. Elles permettent à 2 adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille de visiter gratuitement un des 12 musées participants. Demandez-les au comptoir de prêt!

∞ ≈ ∞

Cela peut prendre toute une vie pour écrire avec la gravité d'un enfant qui joue.

Dany Laferrière, Journal d'un écrivain en pyjama

BIBLIO L'ARDOISE Grondines

490, chemin du Roy, Grondines (presbytère)
418 286-4511 poste 7
www.mabibliotheque.ca/grondines

Mardi : 14 h 00 à 16 h 00

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00

Vendredi : 18 h 30 à 20 h 00



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

RECEVEZ PAR COURRIEL

- LES DERNIÈRES NOUVELLES
- LES PROCHAINES ACTIVITÉS
- ET QUELQUES PRIMEURS ;)



Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous abonner à notre infolettre.

La loi nous oblige maintenant à faire remplir un formulaire à tous les abonnés qui souhaitent recevoir ou continuer de recevoir des nouvelles de leur bibliothèque.

Pour ce faire, nous vous invitons à scanner le code QR ou à cliquer sur l'icône « info-lettre » qui se situe sous la photo de la bibliothèque, sur notre page Web : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/grondines.

ROTATION DE LIVRES

Nous avons procédé à une rotation à la fin avril. Nous vous invitons à passer à la bibliothèque pour découvrir les nouveautés.

BON PRINTEMPS À TOUS!

∞ ≈ ∞

**accessibilité
portneuf**

Pour vos déplacements dans la MRC de Portneuf
<https://accesportneuf.com/>

LA FRIPERIE du VESTIAIRE

Couvent de Deschambault

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

LES LUNDIS DE 13 H 00 À 15 H 00 ET
LES MERCREDIS 18 H 30 À 20 H 00

Nous avons encore des bottes de travail provenant d'Alcoa; vous pourrez donc vous en procurer.

Nous vous demandons, lorsque vous déposez les vêtements dans la boîte bleue située à côté du couvent, de mettre ces vêtements dans un sac de plastique bien fermé afin qu'ils restent propres.

De plus, lorsque vous donnez de la vaisselle ou tout objet fragile que vous mettez dans des boîtes, il faudrait les déposer sur le balcon à l'abri des intempéries. Merci d'en tenir compte.

Au plaisir de se revoir.

Navette Or 2025

Transport collectif
intermunicipal et interrégional

POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
418 337-3686 (Sans frais) **1 877 329-3686**

Parcours C		
Départ AM	Villes et arrêts	Retour PM
8h00	Saint-Ubalde	16h50
8h15	Saint-Casimir	16h35
8h30	Saint-Marc-des-Carrières	16h25
8h50	Deschambault-Grondines	16h05
9h00	Portneuf	15h55
9h10	Bibliothèque municipale	15h45
9h35	Cap-Santé	15h15
9h55	Québec	14h45

DESCHAMBAULT-GRONDINES

JEUDI 8 MAI

Départ : 8 h 50 à l'église

Destination : Laurier Québec et Vieux Québec

Retour : 16 h 05 à l'église

Tarif : 5 \$ aller simple ou billets de la CTRP disponibles au Magasin Général

À soixante ans on a franchi depuis longtemps le solstice d'été.

Philippe Delerm, Le trottoir au soleil

ATDG Association Touristique Deschambault-Grondines

Embauche d'étudiants (es) pour l'été 2025

L'Association Touristique de Deschambault-Grondines (A.T.D.G.) est à la recherche d'étudiants(es) pour constituer une liste de personnes désireuses de travailler comme guide touristique sur le site « Place du quai ». Les personnes recherchées devront satisfaire, au départ, aux critères suivants :

- Être âgées de 15 ans et plus au 15 mai 2025;
- Être ponctuelles, honnêtes et autonomes;
- Aimer travailler à l'extérieur;
- Niveau scolaire : secondaire ou collégial;
- Retour aux études en septembre 2025;
- Avoir de l'entregent et le sens des responsabilités;
- Être disponibles pour travailler les fins de semaine;
- Une priorité sera accordée aux étudiants(es) handicapés(es) ou faisant partie des minorités visibles qui satisfont aux critères de l'emploi;
- 20\$/h.

Lieu de travail

Sur le territoire de la municipalité de Deschambault-Grondines, secteur Grondines à « Place du quai ».

L'accès à ces emplois est conditionnel à l'obtention d'une subvention d'Emploi-été Canada 2025 à l'ATDG.

Pour vous inscrire sur la liste, **avant le 15 mai 2025**, ou pour obtenir plus de renseignements, appelez Jacques Trottier (418 268-5212) ou Pierre Trottier (418 268-8923).

[...] les livres exigent la suspension de l'incrédulité, on ne peut lire que si on y croit, dans l'espace des pages, de la même manière — exactement de la même manière — qu'on ne peut aimer sans y croire.

Dominique Fortier, Notre-Dame de tous les peut-être

GALA DE LUTTE VENDREDI 30 MAI 2025 20H OUVERTURE PORTES 19H

NSPW
NORTH SHORE PRO WRESTLING

TABLE VIP
POUR 8 PERSONNES
PRÈS DU RING
INCLUANT DEUX
CONSOMMATIONS
ET CROUSTILLES
400\$ AUPRÈS DES
MEMBRES DE
LA FONDATION

**SOUS UN CHÂTEAU À
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE
SAINT-MARC**

LEPOINTDEVENTE.COM
BILLETTERIE INTÉGRÉE

MATT FALCO
**20\$ EN PRÉVENTE
25\$ À LA PORTE**

**12-17 ANS : 10\$ À LA PORTE.
GRATUIT POUR LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

Vous pouvez communiquer avec un membre de la Fondation ou en téléphonant au 418 284-1087 pour achat de billets.

L'Échangerie de Portneuf
Groupe d'échange de services

Nous sommes plus de **300** membres qui se sont échangés plus de **3 000** transactions, en utilisant le temps plutôt que l'argent comme monnaie d'échange.

Et ça continue!
Pour s'inscrire : **418 326-1284** ou
echangerie@solportneuf.org

Sonia Pelletier
Massothérapeute

Sunny Fitness
Massothérapie et mise en forme

Massothérapie thérapeutique
Reçus d'assurance (membre RMPQ)
Certificats cadeaux

Téléphone : **418-455-5520**
220, 3e Rang Est, Grondines, QC
Courriel : **sonia@sunnyfitness.ca**
Internet : **sunnyfitness.ca**

ÉVÉNEMENT À VENIR :
La grande journée des petits entrepreneurs
7 JUIN 2025
Rassemblement à Grondines
Inscriptions en cours

LE POP AUTONOME!

PROFITE DE TON SERVICE DE PROXIMITÉ

RECHERCHE DE CANDIDATS (ES) COMMIS D'ÉTÉ!

POUR INFO :
418 326-0714
Faire parvenir cv à : **barilisa@gmail.com**

OUVERT Avec commis du mercredi au dimanche
Été 13h-19h – reste de l'année 16h-18h

POUR NOUS JOINDRE :
Facebook (en message privé)
Courriel : **coopgrondines@gmail.com**
Téléphones : 418-284-9929 ou 418-325-6189
591 Ch. Sir-Lomer-Gouin – 418-268-3268

Homage a nos Idoles

Samedi 24 mai 2025 - 19h30

Salle Claudia-Ébacher
1770, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières CoA 4Bo
Billets: 20\$

Information et réservation
418 268-3862 Poste 34
Achat en ligne : <https://villemarc.tuxedobillet.com>

Dans un feu roulant de chansons inoubliables de Willie Lamothe aux Cowboys Fringants; de Félix Leclerc à Jean-Pierre Ferland; et de Gerry Boulet à Michel Louvain, joignez-vous à nous pour rendre hommage à ces artistes décédés qui inconsciemment, à un moment donné, ont marqué nos vies!
Un cadeau à s'offrir et à offrir!

ALCOOLIKES ANONYMES
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
1 866 376-6279

CENTRE FEMMES DE PORTNEUF
581 329-5358
centrefemmesportneuf@gmail.com
centrefemmesdeportneuf.com/

Carrefour FM Portneuf
759, rue St-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1X1
Tél. : **418 337-3704** ou
1 888 337-3704 (sans frais)
info@carrefourfmportneuf.com
www.carrefourfmportneuf.com
Suivez-nous sur facebook

Halo
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE
Accompagner avec cœur

Informations ou
inscription :
418 285-2935 ou
1 800 470-4256

CERF Volant
189, rue Dupont, local 171
Pont-Rouge G3H 1N4
Entrée porte 4
418 873-4557
1 888 873-4557
info@cerfvolantportneuf.org

TEL-AIDE QUÉBEC
Service d'écoute téléphonique
418 686-2433
1 877 700-2433 sans frais

Marie-Odile Viard
Coach professionnelle certifiée

> Gestion de carrière
> Bilan professionnel
> Réorientation de carrière
> Développement du leadership

Rencontre d'évaluation gratuite

Partenaire de votre réussite professionnelle
Grondines – 514 813-4737 – www.coachingauthenticite.ca

Reçu d'Assurance



Marchand
Mécanique

Podologie & Reflexologie

Soins des pieds et produits naturels adaptés pour vos besoins

sur RDV seulement
418-265-5361
2, rue des Pins, Deschambault



Arbofloræ

Partenaire de confiance pour l'entretien de votre terrain.

- Élagage
- Entretien des plates-bandes
- Taille de végétaux
- Plantation

Soumission gratuite

(581)748-6326
arboflorae@gmail.com
arboflorae.ca

NATHALIE TOUZIN
DESIGNER-CUISINISTE

TÉLÉPHONE COURRIEL SITE WEB
(418) 284.9199 nathalie@adncuisines.ca adncuisines.ca



ADN
CUISINES

PLAISIR. RESPECT. COLLABORATION
PARCE QUE VOUS ÊTES TOUJOURS AU COEUR DE NOS ACTIONS



ENTREPRISES RIVARD & FRÈRES INC.

R.B.Q. : 2633-5000-30
Tél. : 418 325-2882

811, rue Ste-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
GOX 2J0

221, route Dussault
Deschambault-Grondines
GOA 1S0

INSTALLATEUR CERTIFIÉ

Ecoflo **BIONEST** **ENVIROSEPTIC**
Assainissement des eaux usées™ Préserver l'équilibre de la nature.

ET BIEN PLUS...

ESTIMATION GRATUITE
www.entreprisesrivard.com
info@entreprisesrivard.com

**NOTRE MISSION DEPUIS PLUS DE 40 ANS,
VOUS AIDER À RÉALISER VOS PROJETS**

DATE DE TOMBÉE — Phare de juin 2025

10 mai 2025 — bulletin_le_phare@hotmail.com

Publicités

Les publicités régulières (annuelles [12 parutions] ou occasionnelles) réservées dans le Phare devront avoir le format et les dimensions indiquées dans le tableau ci-contre.

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME

TARIFICATION

FORMAT ET DIMENSIONS	COÛT
Carte d'affaire : L 3,55" X H 2,3125"	15 \$/N°
¼ de page : L 3,55" X H 4,8"	25 \$/N°

Paie ment

Les publicités sont payables en personne ou par la poste à :
Bulletin communautaire Le Phare

a/s Municipalité de Deschambault-Grondines
120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0

Le chèque doit être fait à l'ordre de : **BULLETIN COMMUNAUTAIRE LE PHARE**

Les publicités doivent être transmises avant ou pour la date de tombée (le 10 du mois précédant la sortie) à l'adresse bulletin_le_phare@hotmail.com

IMPORTANT : Nous n'acceptons plus de publicité venant de l'extérieur de la municipalité. Le Phare se veut un journal d'information municipale, sociale et culturelle. Les seules publicités permises font la promotion des divers organismes sociaux et culturels de la région; elles offrent une vitrine aux commerces existants du territoire de Deschambault-Grondines.

INFO PHARE

Si vous désirez vous procurer une copie du bulletin communautaire Le Phare, vous pouvez en trouver au Magasin général Paré, secteur Deschambault, de même qu'au bureau de poste, secteur Grondines.

IMPORTANT

Le contenu du bulletin mensuel Le Phare est limité à l'information. Le comité n'accepte pas les articles d'opinion de quelque sorte que ce soit. Nous nous réservons donc le droit d'accepter ou de refuser certains textes.

De même, nous nous réservons le droit de corriger les articles reçus, tout en respectant le sens du texte, ceci dans un souci constant de vous offrir un bulletin de qualité.

Cependant, si vous ne désirez aucune intervention dans votre texte, veuillez nous en aviser. Toutefois, la note suivante apparaîtra : « *Aucune correction n'a été apportée à ce texte, à la demande du signataire.* ».

Dans Le Phare, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le Phare EN LIGNE

Version couleur
www.deschambault-grondines.com

Onglet « **Ma municipalité** »;
Cliquez sur « **Bulletin communautaire** »;
Puis sur la parution du mois désiré.

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME



Le Phare

DATE DE TOMBÉE : LE 10 DU MOIS
— PRÉCÉDANT LA SORTIE —

COUVERTURE
CONCEPTION : Robert Julien
PHOTO : Robert Julien
GRACIEUSEMENT : Alcoa – Aluminerie de Deschambault
IMPRESSION : CB IMPRESSION

Faire parvenir articles et publicités à :
Robert Julien, coordonnateur
418 268-3794
bulletin_le_phare@hotmail.com

≈

Faire parvenir les paiements à :
Bulletin communautaire Le Phare
a/s Municipalité de Deschambault-Grondines



CHAMPAGNE ET MATTE
ARPENTEURS/GÉOMÈTRES
arpentagemc.com

Membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

Frédéric Matte arpenteur-géomètre | Jean-Simon Pépin arpenteur-géomètre

UN SERVICE PROFESSIONNEL À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

233, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières, QC GOA 4B0 • Téléphone : 418 268-5669 • info@arpentagemc.com



**FAÇONNEZ
VOTRE
MONDE**

Bonne Journée internationale des travailleurs - 1er mai -

Rejoins l'équipe !

